

POUR

RENNES
CONGRÈS
2025

FSU

JOURNAL DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE — FSU — JEUDI 6 FÉVRIER 2025



* Paroles de la chanson 'On veut du fret ferroviaire (Planette Boum Boum)' - campagne de l'AES

Uni·es contre l'extrême droite

Dans la ville de Lyon nous sommes confronté·es à un large panel de groupuscules d'extrême droite violents, des nationalistes révolutionnaires, issus du GUD, aux royalistes maurassiens de l'action française en passant par la mouvance identitaire ou par les supporters néo-nazis.

Face au développement des actes de violence de ces groupuscules (agressions racistes et LGBTQIA+phobes, agressions de militant·es syndicales, syndicaux et politiques, attaques de locaux politiques ou de manifestations), des ripostes unitaires se sont mises en place depuis 2010

afin d'obtenir la fermeture des locaux fascistes. Les luttes menées ont fait pression sur les pouvoirs publics et ont permis la fermeture de plusieurs de ces locaux, le dernier en date étant la 'Traboule, le local des identitaires.

Ces luttes unitaires ont permis de mettre en place des pratiques communes pour sécuriser nos mobilisations et initiatives. Elles ont aussi développé au sein d'organisations les plus diverses un respect mutuel et des pratiques de travail visant à préserver l'unité. Ceci a irrigué les collectifs dans lesquels nos organisations sont investies sur les autres thématiques (féminisme, questions internationales,...) alors que ces questions peuvent être parfois clivantes.

C'est particulièrement vrai pour le travail commun des organisations syndicales de lutte et de transformation sociale que sont la FSU, la CGT et Solidaires et nous a rendu·es plus efficaces, tant dans les collectifs que dans les intersyndicales interprofessionnelles.

Face à la crise politique de cet été et au développement des idées d'extrême droite dans notre département, particulièrement dans les zones plus rurales mais aussi dans la ville de Lyon, ce travail intersyndical a pu servir de base pour construire notre Visa local qui réunit aussi, au-delà de ces trois organisations, l'UNSA, la CNT, la CNT-SO et l'UNEF.

Espérons que ces pratiques puissent aussi servir de fondation à la « Maison commune » et à son élargissement ! ♦



François Jandaud,
SD FSU-69

PAROLES

ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE : UN PROJET ALTERNATIF ET UNITAIRE

P. 2

REGARDS

HÉLÈNA CADIET
NATHALIE TEHIO

P. 2

PARTICIPANT·ES

SUI-FSU
SUPMAE-FSU

P. 2

AUJOURD'HUI

LA FORMATION, DROIT SYNDICAL DONT IL FAUT PRENDRE LE TEMPS D'USER !

P. 3

AUTOUR DE NOUS

SOIRÉE LIBRE... ATTENTION !

P. 4



VOTRE AVIS COMPTE !
FLASHEZ POUR ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE SUR LA FORMATION SYNDICALE*



* Un café offert à la première réponse de chaque demi-journée !

Justice des enfants : ils veulent tout détruire !

Après la mise en place du Code de justice pénale des mineur·es il y a trois ans, l'entreprise de remise en cause de la spécificité de la justice des enfants, basée sur le principe de la primauté de l'éducatif sur le répressif, se poursuit.

Gabriel Attal a déposé en octobre dernier un projet de loi qui prévoit de créer un dispositif de comparution immédiate pour les mineur·es et de supprimer dans certains cas l'atténuation de peine dont ils et elles bénéficient et qui est une disposition fondamentale de la justice des enfants depuis 1791, jusqu'alors jamais remise en cause, y compris sous le régime de Vichy...

Face aux problématiques de la jeunesse, le camp réactionnaire n'a qu'une seule réponse, une politique autoritaire et répressive. L'enjeu pour notre société est

pourtant capital : il s'agit de défendre le droit à une éducation de qualité pour tous et toutes les jeunes et le principe d'éducabilité des jeunes en conflit avec la loi.

Juger certain·es adolescent·es comme des majeur·es, c'est ignorer le fait que leur personnalité est en construction, leur capacité de discernement n'étant pas la même que celle des adultes et qu'une infraction pénale doit être appréhendée comme le symptôme d'une problématique plus profonde.

En somme, c'est nier l'existence même de l'enfance.

Le SNPES-PJJ-FSU a déposé un préavis de grève pour le 12 février 2025 et appelle à un rassemblement devant l'Assemblée nationale, afin d'exiger le retrait de ce projet de loi et l'octroi d'un budget à la hauteur des enjeux. ♦



PAROLES

Alliance écologique et sociale : un projet alternatif et unitaire

L'Alliance écologique et sociale (AES) est née en janvier 2020 d'une volonté commune, celle d'imposer un projet de rupture sociale et écologique qui parle au plus grand nombre.

L'AES réunit sept syndicats et associations environnementales : FSU, Solidaires, Greenpeace, Oxfam, Attac, Les Amis de la Terre et la Confédération paysanne. Elle en appelle « à toutes les forces progressistes et humanistes, et plus largement à toute la société, pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusqu'à et le désordre néolibéral ».

Enrichissement mutuel

Bien que les histoires des membres qu'elle rassemble soient différentes, l'AES offre un espace de discussions constructif et permet de s'organiser, sans nier les tensions et les intérêts divergents. Chaque organisation est reconnue pour son expertise. La FSU fait le lien avec la défense des services publics, notamment d'Éducation :

■ rénovation thermique des bâtiments scolaires qui influence sur les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels ;

■ formation des jeunes se destinant à l'agriculture qu'il ne faut pas laisser à la main des puissances industrielles enclines au productivisme acharné.

Voilà autant de thèmes qu'il est essentiel de porter. Il faut valoriser et concrétiser l'idée de services publics au service de l'intérêt général.



Des projets de rupture et des alternatives aux politiques austéritaires, injustes, xénophobes et écocidaire sont possibles.

Rencontres et échanges

Le 15 novembre dernier ont eu lieu les rencontres des militant·es des sept organisations composant l'AES, avec des ateliers pour approfondir les sujets que nous porterons ensemble dans les prochains mois : rénovation thermique du bâti scolaire, lutte contre les mégabassines et l'accaparement de l'eau, lutte contre les polluants éternels, mobilisation autour de l'A69, etc. ♦



La captation vidéo de la table ronde qui a eu lieu lors de ces rencontres peut être visionnée à l'aide du QRCode.

« Redistribuer et promouvoir les services publics »

Dans l'AES, chaque organisation arrive forte de son expertise. Quelle est celle d'Oxfam ? *Oxfam fait le lien entre les questions climatiques et les questions sociales. Oxfam a calculé qu'au moins 101 milliards d'euros pourraient être récupérés avec 16 mesures fiscales d'urgence. On peut donc agir autrement qu'en faisant des coupes budgétaires. Il faut lutter contre les inégalités et mettre fin au « séparatisme » des milliardaires.*

Quel lien peut-on faire entre le combat d'Oxfam et la défense des services publics ? *On doit penser et mettre en œuvre une redistribution des richesses par les services publics. Le plus important, c'est d'agir pour la santé et l'Éducation, deux services publics qui ont particulièrement vu leur situation s'aggraver.*

Comment agir ensemble quand les modalités d'action ne sont pas les mêmes pour toutes les organisations ?

On ne peut pas tout faire tous ensemble, mais on se soutient. Par exemple, si les actions de désobéissance civile ne sont pas les modalités privilégiées par Oxfam, on peut néanmoins soutenir les décrocheurs de portraits lors de leur procès. Nos actions sont complémentaires. Et s'il y a un désaccord sur les tactiques, nous avons un cap commun à tenir. Si l'on fait le parallèle avec ce qui se passe aux États-Unis, on comprend que le risque politique et climatique est grand. Le compromis est une urgence vitale !



Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam

REGARDS



Hélène Cadiet, FSU-SNUipp-35

Écoles occupées

Sortie des classes : une mère d'élève vient voir les enseignant·es et annonce qu'elle n'a nulle part où dormir le soir-même ; une situation malheureusement récurrente à Rennes. Les hébergements d'urgence sont saturés, et la présence de jeunes enfants n'est plus un critère prioritaire pour le I15. Seule solution proposée : une tente, dans un parc froid et humide. L'État n'assume plus son rôle. Il faut prendre le relais. Les sentiments de colère et d'injustice poussent à une décision rapide : occuper l'école. Les enseignant·es alertent ; les parents d'élèves endossent la responsabilité de l'action en informant les élèves locaux-ales. Ces opérations de mise à l'abri se sont multipliées ces dernières années à Rennes. Actuellement, neuf écoles accueillent des familles. La FSU-SNUipp35 a édité un guide pour accompagner les équipes dans la gestion de ces situations. Mais la solidarité, essentielle dans un premier temps, n'a pas vocation à durer. L'objectif est que la Convention des droits de l'enfant, dont la France est signataire, soit respectée. Face à la multiplication des situations de détresse, le collectif est nécessaire pour maintenir une énergie et visibiliser les revendications.



Nathalie Tehio, présidente de la LDH

Défendre l'État de droit !

Notre premier combat, c'est la lutte contre l'extrême droite. En nous mobilisant, nous avons obtenu qu'elle ne soit pas majoritaire à l'Assemblée. Ses idées infusent à l'université et à l'École avec des associations comme Parents vigilants. Le gouvernement reprend ses concepts, celui de « submersion » migratoire, par exemple. Pourtant, tous les chiffres démontrent le contraire : la France n'est plus accueillante pour des populations désespérées, qui prennent parfois le risque de mourir en mer. Notre luttons aussi en quittant X, qui fait la promotion de ces idées, en migrant sur BlueSky dans le cadre d>HelloQuitteX (outils pour passer d'un réseau à l'autre). Certains membres du gouvernement alertent sur une « mexicanisation » de la société et affichent une très forte ambition sécuritaire. Comment faire cesser les trafics de drogue quand on casse la Police judiciaire et quand la Cour des comptes dénonce le manque de moyens de l'Office antistupéfiants ? Cette communication ne contribue qu'à rogner sur les libertés fondamentales, à viser les étrangèr·es et à faire monter les actes de violence raciste. Nous avons des combats communs avec la FSU, en particulier celui pour l'État de droit et pour la défense des libertés fondamentales. Notre tâche est immense.

PARTICIPANT·ES

Une éthique opposée au néomanagement

Le SUI-FSU promeut, pour les personnels d'inspection, des principes en cohérence avec ses valeurs de transformation sociale. Face à la détérioration des conditions de travail et à la perte de sens professionnel, sa charte éthique, en rupture avec le néomanagement, encourage une réflexion collective pour faire de l'éducation un moteur de démocratisation des savoirs et d'élévation culturelle pour toutes et tous et contribue à l'élévation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation par la démocratisation de l'accès aux savoirs et aux diplômes.

Nous combattons l'idée que les inspectrices et inspecteurs seraient de simples courroies de transmission de la communication ministérielle. Nous défendons notre conception d'une inspection réaffirmant notre nécessaire indépendance d'appréciation, en refusant les dérives managériales et les injonctions autoritaires, et en valorisant toutes les pratiques pédagogiques qui concourent à l'avènement d'une école émancipatrice. ♦

Eric Nicollet, secrétaire général du SUI-FSU



Et dire qu'il s'agit d'un ministère régalien !



Le SUPMAE-FSU, Syndicat unitaire des personnels du ministère des Affaires étrangères (MEAE), agit pour défendre les droits et intérêts de celles et ceux qui œuvrent au rayonnement international de la France. Il dénonce les réductions drastiques de moyens depuis plus d'une décennie, touchant tous les effectifs en centrale, à l'étranger – ambassades, consulats – et dans les établissements culturels et scolaires, coordonnés par l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Cette situation est encore aggravée par l'externalisation d'activités clés pour le rayonnement international de la France. Alors que le budget du MEAE peine à atteindre 1 %, le SUPMAE-FSU rappelle aux décideurs que ces moyens doivent être vus comme un investissement stratégique, non une charge, pour soutenir la culture française, les instituts Français et la défense du réseau scolaire français à l'étranger, à la hauteur des ambitions d'une diplomatie d'influence. ♦

Fouad Boudem, secrétaire général du SUPMAE-FSU

AUJOURD'HUI

La formation, droit syndical dont il faut prendre le temps d'user !

Se former, c'est se donner les moyens de l'efficacité et de la rigueur dans notre action militante. C'est aussi faire des rencontres et construire sa culture fédérale. C'est enfin monter en compétence pour se sentir plus légitime.

Dès sa création, la FSU a voulu donner à la formation syndicale toute sa place en se dotant d'un centre national de formation et d'un institut de recherche, les deux travaillant en coopération.

Le Centre de Formation est une association qui a pour but de permettre la mise en œuvre de la formation syndicale au sein de la FSU. Il fonctionne sous l'égide de la FSU et avec les mêmes principes de pluralisme et de transparence. Les syndicats nationaux, les sections départementales et les tendances en sont membres.

Se former, c'est un droit

Le Centre national de formation de la FSU est inscrit sur la liste des organismes dont les formations ouvrent droit au congé de formation syndicale pour la Fonction publique d'État et territoriale. Il est lié par convention à l'association agréée Culture et Liberté pour la formation syndicale des salarié·es du secteur privé (par exemple pour la FSU TEIOS).

Il élabore et met en œuvre un plan de formation national, sur la base des besoins exprimés par ses membres, en lien avec les différents secteurs de la FSU.

Il délivre des labels aux SN, CFR et SD, permettant aux stagiaires de bénéficier du congé pour formation syndicale. Cette année scolaire, plus de



1 000 labels ont d'ores et déjà été délivrés.

Il prend en charge les stages fédéraux organisés le plus souvent au siège à Bagnolet ou en visio. Plus de 40 stages proposés et plus de 1 000 inscriptions enregistrées à ce jour pour 2024-2025.

Enfin, il est administré par une petite équipe élue lors de l'AG annuelle en CDFN, animant le fonctionnement tout au long de l'année.

Chantiers en cours

Différents chantiers ont été lancés ces dernières années :

- élargir l'offre de formation dans un contexte de fort renouvellement militant (formation à la prise de parole, formation des membres des F3SCT...);
- proposer différents niveaux de formation (de la découverte de la FSU, au média training pour les SG des syndicats nationaux...);
- appuyer les SD, CFR, SN dans leurs formations (collectif de formation syndicale, aide à la construction des stages, à la recherche d'intervenants...);
- diversifier les modalités de formation. Si les temps descendants traditionnels sont toujours présents, l'Éducation populaire et ses méthodes actives s'invitent peu à peu. Des visios permettent aussi plus de souplesse : formats plus courts, absences de dé-

En immersion dans un stage intersyndical

Travailler davantage avec les organisations de lutte et de transformation sociale sur des questions brûlantes comme l'extrême droite est une nécessité politique et démocratique qui s'est imposée à la FSU et la CGT.

Le stage organisé par le Centre de formation en novembre 2024 a permis de concevoir de nouveaux stages et outils communs, de tester d'autres modalités de formation pour les futures équipes militantes. Le but : armer les militant·es au niveau local, travailler sur l'histoire, l'évolution des pratiques idéologiques, la stratégie des extrêmes droites et ainsi pouvoir répondre aux personnels dans la Fonction publique et ailleurs. Ce stage a aussi permis de comparer nos statuts et nos mandats et conforter nos revendications communes.

De plus, militer avec les camarades de la CGT à Montreuil et partager trois jours de réflexion et de débats, nous a conforté·es dans la nécessité de continuer à trouver des alternatives communes.

Il reste aux centres de formations à affiner les déroulés des stages en fonction des remarques et nombreux échanges constructifs.

Le travail est en cours !

Thierry Quéту,

secrétaire du CFR-FSU des Hauts-de-France

placements parfois difficiles pour les militant·es. Placés de préférence l'après-midi, ces stages visent la compatibilité avec les horaires de nos camarades outre-atlantique ;

■ proposer des documents accessibles permettant l'autoformation : une série de fiches coproduites avec l'Institut de recherche disponibles sur institut.fsu.fr/rfs ;

■ produire des capsules vidéo susceptibles d'être reprises en formation (organisation de la FSU, lutte contre l'extrême droite, statuts de la fonction publique...). Une mise à disposition ergonomique est en cours de finalisation.

À bientôt sur l'un des nombreux stages fédéraux, départementaux, des tendances ou des syndicats nationaux ! ♦

Plus d'infos sur formation.fsu.fr



COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE
LA FONCTION PUBLIQUE !

Mark, Marcia, Elisabeth, Perouk, Tivodie, agents de La Fonction publique

casden.fr



Retrouvez-nous chez



On s'engage pour celles
et ceux qui s'engagent.

MGEN, Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement



GRUPE vvv



MGEN, membre du groupe VVV, est une mutuelle régie par le Code de la mutualité et la première mutuelle en cotisations individuelles. Classement Argus de l'assurance, oct. 2024. © Illustration : Camille Huinca

On assure ceux
qui assurent
l'avenir des
citoyens de
demain.

MAIF, assurance n°1
des enseignants*.



assureur militant

* Enquête en ligne YouGov France commandée et réalisée pour le compte de la MAIF en février 2023 auprès de 500 professeurs, instituteurs ou enseignants en activité âgés de 18 ans et +. MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances.

CHIFFRE DU JOUR

55

C'est le nombre d'années qui séparent le plus jeune congressiste de la doyenne. L'équivalent de 18 congrès FSU !

Mon « premier congrès » au texte action



Pour son troisième congrès FSU, Marie Hays a accepté le rôle de rapportrice du texte action. Professeure de français en collège dans le 44, ancienne secrétaire nationale SNES et actuellement au BDFN de la FSU, elle voit dans cette tâche l'occasion de s'extraire de ses propres réalités professionnelles et syndicales pour entendre et prendre en compte l'ensemble des réalités de nos métiers. Car c'est là l'objectif de son travail : permettre à toutes et tous, au sein du trépied SN/SD/tendances, de se retrouver dans le texte qui a été travaillé par une commission et sera débattu et voté vendredi. Marie souligne le rôle politique du texte action : il est à la fois la feuille de route de la FSU jusqu'au prochain CDFN – validée cette fois par l'entièreté du congrès – mais il représente aussi un signal fort envoyé aux collègues, aux partenaires syndicaux et au monde du travail. La rapportrice décrit un travail difficile d'équilibriste, avec beaucoup de sollicitations et des journées denses : c'est le prix pour construire

une vraie colonne vertébrale et trouver les angles qui incarnent la meilleure synthèse possible, celle qui permet de prendre en compte tout le monde et d'intégrer toutes les nuances qui font la richesse de notre fédération. ♦

LE MENU DU JOUR

DÉJEUNER • BUFFET

Marbré de poireaux au nori, caviar végétal
Risotto potimarron, éclats de châtaignes
Tarte fine aux pommes



DÎNER • SOIRÉE LIBRE 🎵 🎮 🍷 🍸 ...

Soutien à Mayotte – Cagnotte en ligne



May'omnisport (association lancée par une dizaine de professeurs bénévoles et présidée par Valentin Moustard – SNEP-FSU) lance une cagnotte en ligne.



AUTOUR DE NOUS

Soirée libre... attention !

Ce jeudi, c'est votre soirée libre du congrès. Et ce soir, malgré tous les bons plans dénichés pour vous par la SD35, vous vous retrouverez inévitablement perdu-es dans les rues pavées et sombres du vieux Rennes. Dès lors, nous ne pouvons que vivement vous conseiller de prendre garde aux rencontres nocturnes que vous pourriez être amené-es à faire, car les rues de Rennes sont peuplées de créatures plus inquiétantes les unes que les autres !



LE LOUP-GAROU DU VIEUX SAINT-ÉTIENNE

Si vous vous engagez dans la rue d'Échange, juste à droite de la sortie du Couvent et parcourez quelques dizaines de mètres, vous tomberez nez à nez avec l'église du Vieux Saint-Étienne, aujourd'hui reconverte en théâtre. Sachez que ses alentours furent justement le théâtre, à l'hiver 1825, de véritables scènes d'effroi. Des récits à glacer le sang courent les rues du quartier : chaque soir, à minuit, une bête y sème la terreur. L'église est alors utilisée comme magasin par l'armée et les militaires campent dans son cimetière. La jeune sentinelle qui monte la garde chaque nuit jure « apercevoir régulièrement un loup-garou dans les rues ». La rumeur enfle et désormais les habitant-es se hâtent le soir de rentrer chez eux. Est-ce si inconcevable que cela ? Au XIX^e,

les loups sillonnent encore les campagnes bretonnes et les affaires de lycanthropie ne sont pas rares : un loup a même été jugé au Parlement de Bretagne en 1598 ! La nuit de Noël ne déroge pas à la règle : le lycanthrope apparaît à minuit. Hélas pour lui, la sentinelle de cette nuit-là est un « vieux de la vieille », un grand gaillard qui ne se démonte pas. Il charge la bête avec sa baïonnette. Blessée, elle hurle de douleur, et dans un langage bien humain, supplie pour sa vie. Médusé, le gardien recule et la bête s'enfuit.

Les traces de sang mènent les soldats jusqu'à la maison d'une famille bourgeoise, dont le rejeton de 16 ans avait cru « amusant » de se cacher sous une peau de loup afin d'effrayer le voisinage. Mal lui en a pris, la gangrène le gagne et il meurt quelques jours plus tard : erreur fatale d'avoir voulu jouer au bugul-noz, version bretonne du croque-mitaine prenant la forme d'un loup-garou les soirs de pleine lune. ♦



LE CRAPAUD GÉANT DE LA VILAINE

Restons dans le domaine bestiaire : au XIII^e siècle, bien avant la fameuse fable de la Fontaine, aurait sévi un effroyable crapaud, décrit alors comme trois fois plus gros qu'une vache et trois fois plus fort qu'un bœuf, le dos luisant d'un venin mortel. Le batracien géant sème alors la terreur dans les eaux troubles de la Vilaine, se rassasiant chaque jour des habitant-es égaré-es au niveau de l'actuel Jardin de la Confluence. Mal lui en a pris, car ses repas contrarient

fortement le projet du roi Louis IX de canal entre Rennes et St-Malo. Celui-ci décide d'user de la manière forte : en guise de talisman contre cette créature du Démon, il fait ériger un calvaire, à l'endroit exact de l'actuelle croix de la Mission. Répulsif pour le moins efficace : plus jamais le géant vert ne fit parler de lui.

Pour vous rassurer, vous avez peu de risques de les croiser ce soir, ni même l'abbé sorcier de Saint-Melaine, le zombie du cimetière de la Paillette ou les Carabins tortionnaires du cimetière Saint-Étienne : les seules créatures que vous serez susceptibles de rencontrer ce soir, ce sont plutôt les milliers de démoniaques étudiant-es fêtard-es et aviné-es. Belle soirée rennaise à vous ! ♦



LE SERPENT DE SAINT-GEORGES

Si vos pérégrinations nocturnes vous mènent à l'est du centre historique, vous ne pourrez manquer le Palais Saint-Georges, édifice bien connu des Rennais-es. Il a été construit en 1820 en lieu et place de l'abbaye du même nom, édifiée au XI^e siècle en l'honneur, selon la légende, du sauveur des habitant-es du quartier. Car Saint-Georges, mythique pourfendeur de

dragons, aurait débarrassé la ville d'une créature qui terrorisait les habitant-es : un serpent géant vivant au fond d'un gouffre qui, lors de ses sorties pour se désaltérer dans la Vilaine, semait mort et désolation sur son passage. Le reptile maléfique aurait ainsi pu longtemps décimer la population, mais fort heureusement, l'époque était aux chevaliers errants : l'un d'eux se chargea d'occire le monstre et disparut aussi vite en taisant son exploit. Persuadé-es qu'il s'agissait de Saint-Georges en personne, les Rennais-es érigèrent donc l'abbaye à sa gloire. ♦

REMUE-MÉNINGES

Chaque jour, retrouvez ici un jeu concocté par vos camarades hôtes. Découpez et déposez votre bulletin-réponse dans l'urne située au stand de la FSU35. Un tirage au sort désignera le ou la gagnante qui pourra venir retirer son lot au stand.

SOLUTION DU JEU DU MERCREDI 05 FÉVRIER : ROAZHON. Horizontalement : I. Brétilien. II. Européenne. III. Chaise. Ag. IV. Arts. Br. At. V. Oen. Hugo. VI. SN. Rua. Gel. VII. Services. VIII. Niez. II. St. IX. Épi. Ella. X. Ennuierai. Verticalement : 1. Bécassine. 2. Ruhr. Ipe. 3. Erato. Sein. 4. Toiserez. 5. IPS. Nur. Eu. 6. Leeb. Avili. 7. Le. Rh. Ille. 8. INA. UGC. AR. 9. Engagé-es. 10. Né. Tolstoï.

AUJOURD'HUI Cela fait plusieurs jours que vous êtes immergé-es dans la langue gallo. Aujourd'hui, nous vous invitons à traduire cet extrait de poème de Matao Rollo, du gallo vers le français. À vos plumes !



Bouiner.

S'assiéter ao pié d'un ponmier pour se delasser. Deviner de cai den les nuâjes. S'ajenuer senti une flour qi poussit raq la trotouère. Coure piés dechaods den la prée après les papivoles. S'évâiller den la pillace e se nayer den le brut de la më. S'essoulailler ao soulai du boudouaod e se senti maodiment petit en zunant les etailles. Rester adlaizi, vivr.

Més pour les sien-nes qi ne sont pouint des bouinou-zes, c'é't pas ren qe nianter e mal fère du cai sans trop savoir pourqhi, pourcai. Més le monde-là n'ont pouint ghere de beluettes den lous beloces !

Votre traduction :

Nom : Prénom : SD/SN : Tél :



Victoria, professeure des écoles.

S'engager auprès de ceux qui se mettent au service des autres, c'est ça être assurément humain.



GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512Z - Siège social : 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret. ©Julien Magre



Agents actifs de la fonction publique de l'État, profitez aussi des Chèques-Vacances !

Épargnez entre 4 à 12 mois, recevez un abondement de l'État de 10 à 35% du montant de votre épargne... et profitez !

POUR EN SAVOIR + : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr



Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex - Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442 - Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPE AMASSURANCE-CRÉDIT - Assurance CP : MAIE Photos ©Getty Images. Réalisation : Compos Juliot.



INVESTIS À VOS CÔTÉS POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS

- » Réorganisation, déménagement, fusions, suppressions de postes
- » Télétravail et nouvelle organisation du travail
- » Risques professionnels, stress et risques psychosociaux
- » Accompagnement à la délégation d'enquête
- » Égalité Femmes-Hommes
- » Expertise, formation et appui conseil aux équipes syndicales

40 ans d'expérience en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail. 200 experts spécialisés à votre service.

Patrick Loire, Associé, Secteur Fonction Publique
06 72 93 12 19 • patrick.loire@secafi.com

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • NANTES • PARIS • TOULOUSE



AUX CÔTÉS DES PERSONNELS D'ÉDUCATION DEPUIS 120 ANS

Pour adhérer à L'ASL

→ Téléchargez le bulletin d'adhésion

→ Contactez votre délégation <https://infos.autonome-solidarite.fr/contacter-l-asl>

UNORP-01 82756512 © Photo: Shutterstock - Décembre 2024 - 15174 - 16183

PUBLICITE